

Bertrand BONY - Institut de Formation Attac-Rhône

Cycle REMUNERATION ET PROTECTION SOCIALE : QUI PAIE ?

Séance du 20 mars 2003 : QUELLES PERSPECTIVES ?

Transcription d'Eliane Orlandi

Le salaire, tel qu'il s'est construit autour de 1945, a évolué progressivement : une part de son montant a été mutualisé sous forme de cotisations sociales, qui permettaient de financer jusque dans les années 80 la quasi-totalité de la protection sociale. Depuis, ce salaire a subi un certain nombre de reculs à travers les exonérations massives de cotisations sociales, à travers la substitution par des ressources fiscales, par la diminution de certaines prestations, par exemple l'indemnisation du chômage. Donc à l'heure actuelle on n'est plus du tout dans la perspective où je me place, qui est celle du début des années 80, où de manière extrêmement massive, le salaire pouvait financer un grand nombre de prestations qui couvraient une grande partie du temps des individus. Les employeurs, pour obtenir des salariés que ceux-ci transforment une partie de leur temps économique – au sens où ce temps est inféodé à la loi de la valeur, c'est-à-dire à la mise en valeur d'un capital – ces employeurs se trouvent contraints par un certain nombre de règles – que ce soit des conventions collectives, le droit du travail, etc. – de financer en même temps, et de manière importante, puisque ça représente 40% du salaire total, un ensemble de prestations qui assurent le financement par le salaire des périodes de hors-emploi, c'est-à-dire des périodes pendant lesquelles on est payé par une ressource qui est du salaire, proportionnelle au salaire direct, mais sans être subordonné à un quelconque employeur. On est à la fois payé par l'ensemble des employeurs pris collectivement, mais on a perdu ce lien de subordination, on est payé en quelque sorte à ne rien faire – au sens de ne rien faire pour mettre en valeur du capital, ce n'est pas ne rien faire du tout, bien sûr.

C'est donc la première dimension, du point de vue de la marchandisation : le salaire n'est plus le prix de ma force de travail, qui serait vendue sur un marché au seul coût de sa reproduction. La théorie économique de l'équilibre général dit que, à l'équilibre, le prix auquel on achète la force de travail, c'est le coût de sa reproduction. Dans cette logique du salaire socialisé, le salaire n'est plus un prix, il devient un tarif, un barème, qui est fondé essentiellement sur la qualification, réglementée dans les conventions collectives, et donc un salarié qui a atteint une certaine qualification doit obtenir un salaire minimum qui est fixé par ces règles. Il ne s'agit plus d'un prix, il s'agit d'un barème, qui dépend d'une négociation politique qui définit comment et à quelle hauteur on attribue des ressources, à des individus qui sont soit en situation d'emploi à travers le minimum du salaire net, soit à des personnes qui sont dans des situations de hors-emploi à qui on attribue, qui une indemnisation chômage, qui des prestations d'assurance maladie, qui une retraite. Donc cette manière de gérer la répartition du salaire et donc d'une partie de la valeur fait qu'on n'est plus sur un prix mais sur un barème négocié collectivement. C'est le premier point qui fait que la force de travail, de ce point de vue là, ne peut n'être plus considérée comme une simple marchandise, puisqu'elle n'est plus réglée directement par un prix de marché.

La deuxième dimension, c'est que l'ensemble de ce financement du salaire socialisé, qui représente à peu près 400 milliards de francs par an pour l'ensemble de la protection sociale, permet de financer des engagements de long terme – en particulier dans le cas de la retraite, puisqu'on doit payer un retraité pendant vingt ou trente ans – et des engagements d'un niveau financier très élevé, puisque rien que la retraite représente 12% du PIB, et le tout sans aucune accumulation financière, puisque le système par répartition fait qu'on partage immédiatement, sur des critères politiques, une ressource qui est la valeur économique créée aujourd'hui, qui est immédiatement redistribuée. Donc ce mode de

financement montre que, à la fois en terme de hauteur des engagements financiers, et en terme de durée, ce système de répartition peut assurer des engagements très lourds sans accumulation financière. L'idée que cela peut faire émerger c'est qu'on pourrait financer l'investissement par la même méthode, puisque la hauteur du financement de l'investissement, c'est 1100 milliards de francs par an à peu près, donc un peu moins que la retraite, et que ça concerne des engagements sur une période qui est au grand maximum de 10 à 15 ans pour les investissements économiques, donc plus courte que la période sur laquelle on doit s'engager à verser des retraites.

Le système par répartition montre qu'il serait possible, **si on le décidait, si on le voulait**, d'étendre la logique du salaire au financement de l'investissement. Cela voudrait dire imposer aux employeurs de verser non seulement le salaire net, la cotisation sociale, mais de verser aussi une cotisation économique, qui pourrait ensuite être gérée par une caisse d'investissement, au même titre qu'on a des caisses de retraite, et ensuite octroyer l'équivalent de prestations, sous forme de financement de projets d'investissement, gratuitement – moyennant seulement le coût de gestion pour le paiement des salaires des gens qui seraient employés pour faire ce travail – sur la base d'une délibération politique des projets qui sont proposés.

Quel est aujourd'hui le mécanisme qui permet de décider de l'investissement ? Si vous avez un projet, vous avez besoin de 100 000 €, aujourd'hui quelles sont les solutions ?

Première solution : vous allez voir un banquier, qui est une entreprise privée, pour lui demander de vous prêter 100 000 €. Il vous demande quel est votre projet, comment ça va marcher, qu'est-ce que vous allez gagner avec cette affaire, etc.. Il se fait sa petite idée de ce qu'il va pouvoir gagner s'il vous prête 100 000 €, s'il estime que ça va lui rapporter, il vous dit d'accord, s'il trouve qu'il ne va pas gagner suffisamment d'argent avec votre affaire, il va vous laisser tomber.

Deuxième solution : vous allez sur les marchés financiers et vous émettez des actions, des titres financiers, et vous proposez ces titres sur le marché à des investisseurs, des gens qui veulent placer leur argent là-dedans, et eux vont avoir le même raisonnement, c'est-à-dire qu'ils vont vous demander combien vous allez leur distribuer de dividendes s'ils placent leur argent dans votre projet. Même logique : si vous dites que ça va rapporter 2% et qu'ils disent : c'est pas assez, on n'en veut pas, vous n'arriverez pas à vendre vos titres, vous n'obtiendrez pas votre financement. C'est comme ça par exemple qu'il est à peu près impossible de financer le développement d'éoliennes, parce qu'il n'y a aucun investisseur privé qui va estimer que ça va lui rapporter suffisamment pour justifier qu'il mette trois billes là-dedans, même si socialement et collectivement c'est un bon projet sur le plan de la production de l'énergie.

Quelle est l'alternative qu'offre une caisse d'investissement gérée à travers un financement salarial ? Ce sont les salariés, qui à travers le fonctionnement de ces caisses, seraient confrontés à la demande de financement, et tantôt la décision pourrait se prendre comme ça se fait habituellement, c'est-à-dire qu'on estime que c'est une affaire qui va bien fonctionner, qui va créer de l'activité, qui va trouver des acheteurs, qui rapporte du résultat économique pour l'entreprise, donc on accepte de financer, mais ça pourrait aussi être d'accepter de financer, par exemple des projets d'éoliennes, au nom d'une délibération qui n'a rien à voir directement avec la rentabilité économique, mais qui a à voir avec un projet de développement d'une société qui gère son énergie différemment, qui est moins polluante, etc., quitte à ce que sa rentabilité économique soit faible, ou nulle, voire même négative dans certains cas, à condition que ce soit compensé par d'autres activités qui permettraient d'équilibrer le financement. Bref ça permet d'imaginer une situation dans laquelle, déjà à ce niveau les salariés – au sens large : ceux qui perçoivent du salaire comme ressource, et pas forcément seulement ceux qui ont le statut juridique de salarié – décident de l'investissement.

La deuxième conséquence, c'est que dans ces conditions, le coût de financement des entreprises, sur la base de cette cotisation économique, serait imbattable par rapport au financement par un investisseur privé ou une banque, qui nécessairement exigeraient une rentabilité supérieure. Les entreprises

préféreraient un financement gratuit, en termes de taux d'intérêt. Ce qui veut donc dire que les entreprises ne trouveraient plus d'actionnaires, on pourrait s'en débarrasser. Actuellement, qui décide de l'investissement dans les entreprises ? Ce sont les actionnaires, pas les salariés. A ce moment-là, y compris au niveau micro-économique de l'entreprise, si on peut se passer des actionnaires, c'est-à-dire des propriétaires des moyens de production, cela veut dire qu'on peut organiser une entreprise de manière démocratique, dans laquelle on a des moyens de production dont l'entreprise a la propriété d'usage, qui ne servent pas à offrir une rente au titre de la propriété, mais qui servent simplement d'outils pour faire une production qui permette la création de valeur, le financement des salaires et de l'investissement, etc. Et donc on peut imaginer une forme d'entreprise dans laquelle les salariés, à travers un financement salarial de l'investissement, et donc de la décision d'orientation de la production, puissent se réapproprié également les modalités de cette production, des conditions de travail, la nature des productions. On a donc là une perspective de changement radical dans le fonctionnement proprement dit d'une entreprise, y compris en interne.

**Q** : Les SCOP, c'est pas un peu comme ça ?

**BB** : Si, sauf que les moyens de production sont la propriété des salariés. Moi j'ai plutôt une vision dans laquelle les moyens de production seraient sans propriétaire-individu physique, imaginez que les moyens de production soient la propriété de l'entreprise-personne morale, point, dont elle a l'usage exclusif, au service des salariés actuels de l'entreprise, sans nécessairement que ces salariés en soient propriétaires, au sens lucratif du terme. Parce qu'actuellement dans les SCOP, les salariés détiennent en même temps des parts sociales, ils sont propriétaires, en tant qu'individus.

Ce n'est pas non plus une entreprise nationalisée qui serait détenue par la puissance publique, c'est une entreprise a-propiétaire, qui détient simplement un droit d'usage de moyens de production dont on pourrait dire que, si l'entreprise est amenée à fermer pour X raisons, comme ça se fait par exemple dans les associations, les actifs sont cédés à des entreprises similaires, qui ont des besoins matériels similaires.

**Q** : Est-ce que c'est vivable, une entreprise comme ça ?

**BB** : De quoi on a besoin, dans une société ? On a besoin de productions, on a vu qu'il y avait deux types de productions dans le PIB, les productions de biens et services de consommation, c'est-à-dire ceux qui sont en gros immédiatement consommés au premier usage, très rapidement, les stylos à bille, les baguettes de pain, etc, et puis on a besoin de biens et de services durables, donc d'investissements, qui vont permettre d'améliorer la productivité, donc de transférer de la valeur dans le temps. C'est le seul moyen de transférer de la valeur dans le temps, de faire que mon travail ne soit pas immédiatement consommé, mais permette de produire quelque chose qui va durablement pouvoir resservir pour faire de nouvelles productions ou rendre un certain nombre de services. C'est de ça qu'on a besoin. Investir, c'est quoi ? C'est ni plus ni moins que consacrer une partie de mon temps de travail à produire des biens durables. Et c'est ce qui se traduit, d'ailleurs, quand on regarde le PIB du côté de l'approche « Demande », le résultat de l'activité économique, c'est un certain pourcentage de production de biens de consommation, et le complément à 100, ce sont les biens d'investissement, ce sont les deux alternatives, qui sont la contrepartie exacte de la totalité des heures de travail qui ont été mises en œuvre. Voilà le besoin, globalement c'est ça. Donc décider d'investir, c'est décider d'orienter une certaine partie du travail vers des productions durables, ni plus ni moins que ça. Et la valeur correspondant à cette production, c'est la valeur du travail qui va être effectué pour produire ces biens et ces services. *Le fait qu'on ait besoin, pour produire avec un taux de productivité élevé, d'avoir déjà des biens et services durables, c'est le fait qu'on ne refait jamais tout à chaque instant, et que justement le fait d'investir permet progressivement d'améliorer les techniques.* Est-ce qu'on est obligé d'affecter une valeur aux biens disponibles aujourd'hui qui sont des outils de travail ? Je n'en suis pas sûr ! De quoi on a besoin ? On a besoin que des entités, c'est-à-dire en quelque sorte des associations, collectifs de travailleurs, puissent être certains de disposer d'un certain nombre d'outils pour assurer la production qui va satisfaire les besoins de la population. On a besoin d'assurer cette disponibilité, c'est-à-dire une propriété d'usage exclusif, pour qu'évidemment, si j'ai une fraiseuse, je

ne puisse pas, demain, ne pas être en mesure de m'en servir, parce qu'il y a machin qui est venu la piquer et qui s'en sert. C'est ça la propriété d'usage. Ce n'est que de ça dont nous avons besoin. Pour le reste, ces machines peuvent servir, ça fait des productions, ça permet de distribuer du salaire, de financer des caisses d'investissement, et on recommence ! Après, il faut organiser la vie de l'entreprise, mais ça peut se faire de manière démocratique, si on n'a pas quelque part un propriétaire qui décide en disant je vous demande de faire ça, point.

**Q** : Mais ça n'existe pas, ça ne s'est jamais fait ?

**BB** : Non, l'idée ce soir c'est de pousser la logique de ce qu'on a déjà vu et d'essayer de voir jusqu'où ça pourrait aller, comment ça pourrait être, quelles perspectives ça permet d'ouvrir, en termes de possibles, ça ouvre un horizon de conquêtes possibles, à partir d'un acquis qui n'est pas nul. Ce qu'on a déjà obtenu permet d'offrir des perspectives, et donc de voir dans quelle direction on peut se battre. Ça ne veut pas dire que dans dix jours ou dans deux ans on y sera arrivés, ça permet de s'orienter, si on est face à différentes mesures ou à différentes possibilités d'évolution, et qu'on juge qu'il y en a qui vont plutôt dans ce sens et d'autres plutôt dans un autre, il faut choisir celle-là... Bien sûr c'est pas pour demain matin, mais on peut rêver !